



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 103 Ecoutes-Enfants

**« La Députée MR Florine Pary-Mille demande qu'un suivi de la situation de l'enfant puisse être effectué »**

**Mercredi 27 avril 2011**

**La Députée MR Florine PARY-MILLE a interpellé ce mercredi 27 avril, en Commission, la Ministre de la Jeunesse Evelyne Huytebroeck (Ecolo) sur le suivi et la promotion accordés au service « 103 Ecoute-Enfants ».**

En effet, sur 38.111 appels reçus par ce service en 2010, 8.668 ont été considérés comme « appels à contenu » d'enfants rencontrant, par exemple, des problèmes scolaires ou de maltraitance. Or, à ce jour, aucun suivi n'est prévu au-delà du contact téléphonique, aucun lien n'est poursuivi avec l'enfant qui appelle...

*« Si l'on sait que d'autres services similaires comme SOS Suicides se basent sur un contact anonyme pour fonctionner, il s'agit ici d'enfants ! Il serait dès lors intéressant que la Ministre envisage que ce service puisse suivre l'enfant dans sa difficulté ou sa souffrance et ceci, en pleine coordination avec les autres services de l'aide à la jeunesse pour plus d'efficacité. En outre, il avait été promis en 2008 de réaliser un site Internet [www.103ecoute-enfants.be](http://www.103ecoute-enfants.be) afin de faciliter la promotion et le contact avec les jeunes concernés, mais pour l'instant la toile est désespérément vide à ce propos... Peut-être serait-il temps de tenir ses promesses ? », souligne **Florine PARY-MILLE.***



**Contact Presse : Johanne Moyart.** Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)